

La carrière des femmes

Le puissant mouvement de croissance de l'activité professionnelle des femmes s'est poursuivi depuis le recensement de 1975 (1). Entre 1975 et 1980, l'effectif des femmes de 15 à 64 ans s'est accru d'environ 600 000, mais celui des femmes de ces âges présentes sur le marché du travail s'est accru de plus de 870 000, et celui des salariées de plus de 500 000 (tableau 1). Autrement dit, en cinq ans, la proportion de femmes ayant ou cherchant un emploi (taux d'activité) a nettement augmenté, passant, pour le groupe 15-64 ans, de 51,3 % en 1975 à 54,7 % en 1980. Les femmes représentaient 38,9 % de la population active totale en 1975, elles en représentent 40,5 % en 1980.

Tableau 1. — Nombre de femmes exerçant ou non une activité professionnelle (champ de l'enquête sur l'emploi de l'INSEE) en milliers

	Avril 1975	Mars 1980	Diffé- rence
Population féminine totale			
15 ans ou plus	20 372	21 171	+ 799
dont : 15-64 ans	16 143	16 742	+ 599
Ayant un emploi	8 072	8 463	+ 391
dont : salariées	6 597	7 101	+ 504
Chômeurs	460	843	+ 383
Total : Population ayant ou cherchant un emploi	8 532	9 306	+ 774
dont : 15-64 ans	8 287	9 161	+ 874
Source : Enquêtes sur l'emploi, <i>Les collections de l'INSEE</i> , vol. D57 (1975) et D76 (1980) tableaux PT 02, PA 01, PA 03, DEM 02.			

(1) Pour l'évolution jusqu'en 1975 voir « Travail féminin », *Population et Sociétés*, n° 96, novembre 1976 et « Métiers de femmes », n° 111, mars 1978.

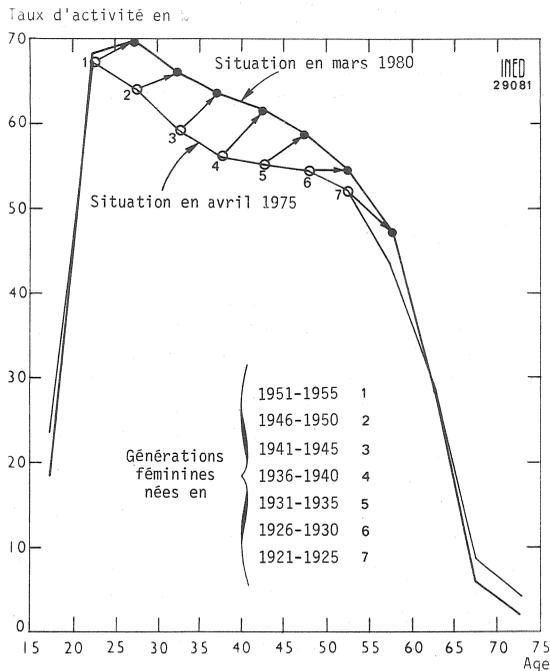
On peut s'étonner que cette croissance ait été simultanée à la montée du chômage ; auparavant, on constatait plutôt, en période de basse conjoncture, un relatif retrait des femmes de l'activité professionnelle. On peut aussi, à l'inverse, voir dans cette croissance une conséquence des difficultés de l'emploi, qui engageraient nombre de couples à s'assurer deux revenus. En fait, il s'agit plutôt d'un ample mouvement de fond, assez indifférent aux fluctuations conjoncturelles et lié, du côté de l'offre d'emploi, à des transformations structurelles de l'appareil productif faisant en particulier une plus large place aux emplois « tertiaires », et du côté de la demande d'emploi (2) à une très remarquable modification du comportement des générations successives.

La courbe des taux d'activité féminine par tranches quinquennales d'âge (graphique 1) s'est élevée de 1975 à 1980. Non seulement, entre 20 et 60 ans, les femmes de 1980 exercent plus fréquemment, à âge égal, une activité professionnelle que celles de 1975, mais surtout, au sein des générations féminines nées entre 1931 et 1955, les taux d'activité sont plus élevés en 1980 qu'en 1975. Pour toutes ces générations, contrairement à ce que fait croire chaque enquête prise séparément, il y a donc eu entre 20 et 50 ans plus d'entrées dans que de sorties de la vie professionnelle pendant cette période : l'effet de génération l'emporte sur l'effet d'âge.

Dans de nombreux cas, il s'agit de femmes ayant arrêté de travailler à l'extérieur lors de la naissance d'un enfant et qui reprennent un emploi lorsque, les enfants ayant grandi, les contraintes familiales se sont allégées. Ce

(2) Nous nous conformons ici à l'usage des « petites annonces » : les offres d'emploi émanent des entreprises, les demandes d'emploi des salariés. L'usage des économistes est inversé : il y a offre de travail par les salariés, demande de travail par les entreprises.

comportement d'entrée dans-sortie de-entrée dans la vie professionnelle aura été très caractéristique (courbe d'activité dite « à deux bosses »), de toutes les générations parvenues à l'âge adulte après la Deuxième Guerre et jusqu'aux années 70. Rétrospectivement, il tend à apparaître comme un comportement de transition entre la société à dominante rurale du XIX^e siècle et notre société urbaine.



Graphique 1. — Proportion de femmes ayant une activité professionnelle (taux d'activité) en 1975 et 1980, selon leur âge

Dans la première, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale est aisée parce qu'il y a coïncidence entre l'unité familiale et l'unité de production : à la ferme, à l'atelier, à la boutique, les femmes mènent de front leurs activités professionnelles et familiales. Les difficultés apparaissent quand l'industrie, notamment dans le textile et l'habillement, se mit à utiliser la main-d'œuvre féminine. Le patronat chercha à les résoudre par l'emploi de veuves et de jeunes femmes non encore chargées de famille censées venir « se constituer une dot », et aussi par diverses initiatives visant à faciliter la vie des mères de famille à l'usine. Les salariées, de leur côté, recoururent fréquemment à la pratique de la mise en nourrice à la campagne.

Dans notre société, hors de l'agriculture, du petit commerce et de l'artisanat, il y a une distinction complète entre le domicile et le lieu de travail et incompatibilité plus ou moins totale entre l'emploi salarié et la surveillance de jeunes enfants. La solution pour de nombreuses générations a d'abord été la succession d'une phase d'activité professionnelle, avant le mariage et la

naissance du premier ou du second enfant, d'une phase plus ou moins longue de « maternage », selon le nombre des naissances et le temps écoulé entre chacune d'elles, et, dans de nombreux cas, d'une phase de reprise d'emploi, phénomène encore fréquent de nos jours. Ce processus général présente évidemment d'innombrables variantes individuelles, selon l'âge au mariage, la nature de l'emploi, l'importance des agglomérations, etc.

Mais ce comportement devient de moins en moins fréquent. L'idée de « s'arrêter de travailler » est moins favorablement envisagée par les jeunes femmes. Un faisceau de causes converge en effet vers l'irréversibilité du choix des femmes pour le travail salarié :

- le niveau et la nature de l'éducation de la majorité des jeunes filles rend absurde l'idée de n'en pas tirer parti dans la vie professionnelle ;
 - une certaine socialisation de la garde des enfants les plus jeunes (écoles maternelles dès 2 ans, crèches, assistantes familiales...) raccourcit dans les villes la durée pendant laquelle la présence de la mère est indispensable ;
 - l'entrée dans le salariat fait accéder à des droits sociaux (assurances sociales, retraite) et professionnels (ancienneté) dont la conservation suppose la permanence de l'état de salariée ;
 - la crainte de ne pas retrouver d'emploi, le moment venu, ou de devoir tout « reprendre à zéro » conduit les femmes à préférer aujourd'hui l'inscription au chômage, ou toute forme d'emploi précaire (travail intérimaire, temporaire, à durée déterminée), à la perspective de « rentrer à la maison » ;
 - la pression sociale ambiante, qui valorise l'activité professionnelle des femmes, fait craindre de se déclasser psychologiquement en sortant du monde qui compte ;
 - l'importance du deuxième salaire pour le niveau de vie du couple est d'autant plus grande que ce salaire est plus proche en valeur du premier, et mieux assuré ;
 - enfin, et peut-être surtout, les progrès de la maîtrise de la fécondité permettent aux femmes ce renversement prodigieux d'adapter désormais leur nombre d'enfants et le calendrier de leurs naissances à leur emploi, alors que de toute éternité elles ont adapté leur emploi au nombre et au calendrier de naissances de leurs enfants.
- Dès lors que le travail professionnel s'étend comme pour les hommes sur une période longue et continue, au lieu d'être constitué de phases plus courtes et discontinues, émerge la notion de « carrière » féminine. Mais si celle-ci présente des analogies avec celle de carrière masculine, elle continuera de s'en distinguer fortement, du fait des différences fondamentales dans le cycle de vie : les femmes sont moins disponibles que les hommes entre vingt et

trente-cinq ans, elles le sont bien plus après cinquante ans, comme le montre par exemple la moindre fréquence de l'hospitalisation des femmes à ces âges. Il y a là pour le patronat, pour les organisations syndicales, et pour tout gouvernement, un champ de réflexions et de négociations considérable.

Michel Louis LEVY

RÉFÉRENCES

« L'activité féminine dans le cycle de vie », chapitre 1^{er} du dossier: « Données statistiques sur les familles » par G. Canceill, A. Chastand et O. Choquet, *les collections de l'INSEE*, vol. M86, janvier 1981 (voir notamment le graphique 1, p. 40).

« Combien d'actifs d'ici l'an 2000 ? » par François Eymard-Duvernay, *Economie et statistique* (INSEE) n° 115, octobre 1979 (voir notamment le graphique V, p. 43).

« Le travail féminin. Famille et système productif » par P. Bouillaguet-Bernard et A. Gauvin, *Consommation* (CREDOC), avril-juin 1979 (voir notamment le graphique 2, p. 58).

« L'analyse longitudinale des taux d'activité par âge » par J.A. Zighera et R. Hara, *Consommation* (CREDOC), juillet-septembre 1980 (voir notamment le graphique 2, p. 117).

« Activité féminine et famille » par A. Lery, J.C. Deville et A. Charraud dans « Données sociales » INSEE, 1978.

« Espérance de vie active, reprise d'activité féminine ; un modèle » par N. Brouard, *Revue économique*, novembre 1980.

ACTUALITÉ

Le corps électoral en 1981

1. Stabilité démographique

A la veille des élections législatives de 1978, *Population et Sociétés* (n° 110) avait analysé l'évolution de la répartition par sexes et âges du corps électoral. Trois ans plus tard, les structures n'ont guère changé, pour autant qu'on puisse en juger d'après les évaluations annuelles que l'INSEE dresse de la population résidant en France ; celle-ci diffère de l'électorat potentiel, puisqu'elle comprend les étrangers résidant en France et ne comprend ni les Français résidant à l'étranger ni la population des DOM et TOM.

1. Ce sont des générations « pleines », de plus de 800 000 personnes, nées de 1960 à 1962, qui ont accédé le plus récemment au droit de vote. Le nombre de décès annuel étant de l'ordre de 550 000, l'effectif du corps électoral potentiel a augmenté d'environ 2,5 % en trois ans. Par rapport à 1974, date de la précédente élection présidentielle, l'accroissement est de 6,1 %, à définition constante de la majorité légale. Mais comme en 1974 celle-ci était encore de 21 ans, l'accroissement réel est de 13,8 % (tableau 1). Les dix classes d'âge, électrices en 1981 qui ne l'étaient pas en 1974, représentent 21,4 % de la population de 18 ans ou plus.

2. Les femmes restent majoritaires, et doivent représenter 52,8 % de l'électorat potentiel. La diminution de ce pourcentage, liée à la disparition progressive des généra-

tions ayant subi en 1914-1918 d'importantes pertes masculines est très lente. Le changement de définition de la majorité légale l'a diminué en 1974 d'environ 0,2 point.

3. La distribution des âges est très stable. Les quelques évolutions se déduisent de celles rappelées dans le précédent numéro de *Population et Sociétés* (n° 145) :

— La montée en âge jusqu'à 35 ans des générations nombreuses nées après 1946 entraîne un léger recul de l'âge médian (1) de l'électorat : 44,3 ans en 1981, contre 44,5 ans en 1978. Le changement de la majorité légale avait en 1974 abaissé cet âge médian de 46,4 ans à 44,5 ans.

— L'entrée en 1980 des « classes creuses » nées à partir de 1915 dans la catégorie des personnes de « 65 ans ou plus » ramène la proportion dans l'électorat des personnes âgées ainsi définies, à un niveau très légèrement inférieur à celui de 1978 : 19,5 %

(1) Par définition, la moitié des électeurs ont moins que l'âge médian, l'autre moitié plus.

contre 19,6 %. En 1974, cette proportion aurait été de 19,2 % avec une majorité à 18 ans ; elle était de 20,6 % avec la majorité à 21 ans. La part des personnes très âgées, elle, continue évidemment à croître.

— Le vieillissement global de la population réduit lentement, lui, la part des électeurs plus jeunes : la part des 18-24 ans dans le population des 18 ans ou plus, *étrangers compris*, n'est plus que de 15,0 % en 1981 contre 15,4 % en 1978 et 16,1 % en 1974 (2).

2. Évolution sociologique

Pour apprécier l'évolution sociologique du corps électoral depuis 1974, comme le dernier recensement est celui de 1975, la seule source disponible est la série des *enquêtes sur l'emploi* de l'INSEE. S'agissant d'une enquête par sondage, une certaine imprécision en résulte, mais il s'agit de dégager uniquement des tendances d'évolution. On a comparé ici les résultats

(2) Mais en 1974, les moins de 25 ans (21-24 ans) ne représentaient que 10,0 % de la population de 21 ans ou plus.

Tableau 1. — Population d'âge électoral 1974, 1978, 1981 (milliers)
(en gras, chiffres correspondant à la législation en vigueur à chaque date).

	Population de 18 ans ou plus (1)	Population de 21 ans ou plus (1)	Électeurs inscrits (2)
1974	37 055	34 553	30 276
1978	38 361	35 819	35 117
1981	39 314	36 773	
dont : 18-27 ans (3)	8 429		

(1) Population résidant en France métropolitaine, étrangers compris.

(2) Au 28 février, y compris DOM et TOM.

(3) C'est-à-dire, aux réserves près sur la nationalité et le pays de résidence, électeurs potentiels de 1981 qui n'avaient pas atteint l'âge de la majorité légale en 1974.

tats des enquêtes d'avril 1975, mars 1978 et mars 1980, la dernière dont les résultats ont été publiés. Ces trois enquêtes ont été effectuées avec les mêmes définitions et sont tout à fait comparables, ce qui ne serait pas le cas avec celle de mars 1974. Le champ de l'enquête sur l'emploi n'est pas tout à fait la population totale, du fait de l'exclusion des communautés (établissements hospitaliers, scolaires et hôteliers vivant en collectivité, communautés religieuses, hospices, prisons, etc.). La population « hors champ » est d'environ 1 100 000 personnes.

Dans le champ de l'enquête sur l'emploi, la population de 18 ans ou plus de nationalité française représente 36 004 000 personnes en mars 1980. Le tableau 2 donne leur répartition selon le sexe et l'exercice d'une activité professionnelle. La principale modification depuis 1975 est celle résultant de l'accroissement du nombre de femmes exerçant une activité professionnelle.

Le tableau 3, relatif à l'évolution selon le « statut » de la population ayant une activité professionnelle, *étrangers compris*, fait ressortir la croissance de l'importance des salariés du secteur public (État, collectivités locales, services publics), et des chômeurs, compensée par une décroissance relative des salariés du secteur privé et surtout des non-salariés.

Celle-ci est liée à la décroissance des catégories d'agriculteurs, de commerçants et artisans (« patrons de l'industrie et du commerce ») qui ressort du tableau 4, relatif à l'évolution selon le « groupe socio-professionnel », de la population « occupée » (c'est-à-dire chômeurs exclus) de nationalité française (3).

Les principaux accroissements relatifs qui viennent en compensation sont ceux des catégories de « professions libérales et cadres supérieurs » et, pour les femmes, de « cadres moyens », qui incluent de nombreux métiers de l'enseignement et de la santé.

M. L.

(3) Les tableaux 3 et 4 sont relatifs aux personnes de tous âges. Mais le nombre des personnes de moins de 18 ans ayant une activité professionnelle est très faible : en mars 1980, moins de 200 000 sur une population active de 23 millions de personnes.

Tableau 2. — Population de 18 ans ou plus, de nationalité française, selon le sexe et l'exercice d'une activité professionnelle.

	Avril 1975	Mars 1978	Mars 1980	
	%	%	%	Milliers
Avec activité professionnelle (1)				
Hommes	35,2	34,5	34,7	12 478
Femmes	23,3	24,0	24,6	8 865
Sans activité professionnelle (1)				
Hommes	12,1	12,7	12,6	4 556
Femmes	29,4	28,7	28,1	10 106
TOTAL	100,0	100,0	100,0	36 004
Milliers (champ de l'enquête)	34 707	35 372	36 004	

(1) La population active (ici au sens du BIT) inclut les chômeurs.
Source : INSEE. Enquêtes sur l'emploi, tableaux PA 04 et PA 14.

Tableau 3. — Population active (au sens du BIT) selon le statut (étrangers compris)

	Hommes			Femmes		
	Avril 1975	Mars 1978	Mars 1980	Avril 1975	Mars 1978	Mars 1980
	%	%	%	%	%	%
Non salariés	18,4	17,3	17,2	17,3	16,0	14,6
Salariés du secteur privé	60,3	60,4	59,7	53,2	51,6	50,2
secteur public	18,5	18,8	19,1	24,1	25,4	26,1
Chômeurs	2,8	3,5	4,0	5,4	7,0	9,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milliers	13 406	13 471	13 678	8 532	8 933	9 305

Source : INSEE, enquête sur l'emploi, tableau PA 03, PA 01, DEM 02.

Tableau 4. — Population occupée (au sens du BIT), de nationalité française, selon le groupe socio-professionnel en %

	Hommes			Femmes		
	Avril 1975	Mars 1978	Mars 1980	Avril 1975	Mars 1978	Mars 1980
	%	%	%	%	%	%
Agriculteurs exploitants	9,0	8,1	8,0	8,4	7,6	7,4
Salariés agricoles	2,2	1,9	1,8	0,5	0,4	0,5
Patrons de l'industrie et du commerce	9,2	8,8	8,7	9,2	8,7	7,9
Professions libérales et cadres supérieurs	9,2	10,2	10,8	4,1	4,7	5,4
Cadres moyens	13,7	12,8	13,2	16,0	17,0	17,9
Employés	10,0	10,6	10,0	28,4	29,0	28,8
Ouvriers	42,3	42,2	42,4	21,1	20,0	19,2
Personnels de service	2,3	2,3	2,1	12,0	12,2	12,5
Autres catégories	2,1	3,1	3,0	0,3	0,4	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milliers	12 040	11 929	12 125	7 763	7 986	8 146

Source : INSEE, enquête sur l'emploi, tableaux PA 03 et PA 15.

VIENT DE PARAÎTRE

L'interruption volontaire de grossesse dans l'Europe des Neuf
« Travaux et documents », n° 91
Diffusion P.U.F.
Broché : 45,00 F

Pour tout changement d'adresse ou toute correspondance, veuillez joindre la dernière enveloppe d'expédition de *Population et Sociétés*.